

N° 146

Octobre – novembre - décembre 2022

ISSN - n° 0989-6104

LE BORDAGER

Cercle Généalogique de Maine et Perche



Un joli chemin sarthois

La boucherie de Courdemanche

Albertine Flécheau

Questions / Réponses

Inventaire après décès

Entraide

16, rue du Chêne-Vert, Le Mans – Tél. 02 43 23 83 46 - Prix de vente : 5 €

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE MAINE ET PERCHE

<p>Le Cercle Généalogique de Maine et Perche est une association régie par la loi de 1901 Préfecture de la Sarthe n° W 723003 798 (ancien 3323)</p> <p>Fondée en 1972 par M. le duc de la Force</p> <p>Siège social : 16, rue du Chêne-Vert – 72000 Le Mans Tél. : 02 43 23 83 46 Mail : association@maine-et-perche-genealogie.org</p> <p>Conseil d'administration Présidente : Chantal Mariotti, Vice-présidents : Ginette Meunier, Jean-Pierre Delaperrelle, Trésorière : Anne Hubert, Secrétaire : Dominique Barré, Secrétaire adjointe : Raymonde Lavaud-Compain, Responsable des permanences : Michel Thibault Autres membres : Dominique Blondeau, Raymond Bruneau, Jean-Jacques Caffieri, Michel Defay, Lionel Hubert, Françoise Lambert, Monique Ledeuil, Alain Ménil, Michel Thibault. Antenne de Villaines-la-Juhel : Responsable : Monique Ledeuil, Adjoint : Raymond Bruneau.</p>	<p>Cotisations 2022</p> <p>25 € : Adhésion simple dont le Bordager numérique (1 000 points Généabank pour l'année)</p> <p>10 € : Adhésion couple – cotisation pour la deuxième personne (qui remplira un deuxième bulletin)</p> <p>50 € : Minimum pour une adhésion de soutien</p> <p>30 € : Bordager papier (expédié par la Poste)</p> <p>9 € : Frais d'envoi hors métropole</p> <p>LE BORDAGER : Revue d'actualités généalogiques Réalisation et impression : CGMP Directrice de la publication : Chantal Mariotti, Conception et réalisation : Ginette Meunier. Dépôt légal : décembre 2022 ISSN 0989-6104. CPPAP : n° 0121 G 87639 Numéro 146 : 4^e trimestre 2022 Les articles n'engagent que leurs auteurs. Leur reproduction est interdite sauf autorisation expresse du CGMP.</p> <p>Site Internet : Gestion du site : Chantal Mariotti. Site : maine-et-perche-genealogie.org</p>
--	--

SOMMAIRE

Mot de la Présidente	3	Blanche Vidal Guénet	28
Relevés nouveaux et corrigés	4	Entraide	30
Ils sont venus d'ailleurs	5	Horloges Gourdin	33
Émeute à Mézeray	9	Albertine Flécheau	34
Construction d'une boucherie	10	Le verre de Jean Delion	36
Inventaire après décès	15	Questions	44
Ceaucé	21	Réponses aux questions	48
Épidémie à Saint-Aubin-des-Coudrais	23	Quartiers	49
De Lamnay à Louis Delion	24	Bibliographie	76

ENTRAIDE

ÉNIGME : GAINARD, GAINGNARD, GAINCHARD ?

Alain MÉNIL, CGMP n°197

Ce petit article est un appel à l'aide de généalogistes motivés car il s'agit de faire l'interprétation la plus plausible possible de la lecture du patronyme inscrit sur le verre dont la photo est jointe en se fondant sur une recherche généalogique étayée.



Fig.1-Gobelet-chope gravé au nom de Marie GAINGNARD 1800 dans un cartouche rayonnant. Collection Alain & Céline Ménil

C'est un beau gobelet cylindrique en verre incolore transparent, légèrement bulleux, au fond épais. L'anse rapportée n'en fait pas pour autant une chope car, tiré de l'alsacien, le mot *schoppe* signifie « grand verre à bière », c'est-à-dire un récipient cylindrique plus haut que large. Le buvant (partie du verre qui se trouve en contact avec la bouche lors de la dégustation ou de l'ingurgitation) est bordé d'un liseré bleu cobalt sans frise. Soufflé et probablement moulé en moule ouvert, ce verre est gravé d'un cartouche contenant l'inscription « MARIE GAINGNARD / 1801 ». De part et d'autre, un oiseau tourné vers l'anse, regarde un bouquet composé d'une fleur et deux palmes.

Après un examen poussé de la gravure, que faut-il lire pour le patronyme : GAINGNARD, GAINCHARD ou GAINGHARD ? En effet celui-ci est altéré par la retouche d'une lettre et l'ambiguïté de lecture porte sur les G et C qui sont superposées ; la lettre qui suit n'est pas complète : est-ce un H ou un N ? De plus, le graveur a malencontreusement daté le gobelet de 1800.



Fig.2- Agrandissement de l'intérieur du cartouche

S'apercevant de son erreur, il l'a maquillée à la façon d'un signe cabalistique. Il est donc probable que celui-ci n'était pas un maître mais plutôt un apprenti graveur.

Au plan général, le motif gravé du cartouche rayonnant dit « *au soleil flamboyant* », à rapprocher de celui d'un autre verre nous appartenant¹, a perduré plus de 20 ans ; J. Barrelet², historien du verre, en a présenté. Le volatile, pigeon ou colombe, suggère que l'objet est un présent de mariage et qu'il se rattache à l'influence normande.